

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(Haute-Vienne)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil douze, le 22 novembre à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 15 novembre 2012

Présents : KOCIR C (représente BALLOT M.), BATAILLE J.L, BIRON J, BUXERAUD H, CHADELAUD M, COLY G, COUEGNAS A, DOLLEY A, BESSE G (représente DUPONT M), FAYE J.P, GANE I, HANICOT J, HERBERT F, LACOUTURIERE B, LEROUSSEAU R, MENUCELLI T, MERLIAUD C, MOUTARDE N, PASQUET R, PERDUCAT D, PERIGAUD C, PONS G., SERRU D, SERRU MC, TESSIER MC, VIGNON F.

Absents excusés : BALLOT M, BOUBY F, DE LAGAUSIE C., LISSANDRE A, ROYER Guy, MEUNIER JP, NICOLAS JC.

Suppléants non votants : CLUZEL M, MAUNORY F, RIBOULET J.

AUTORISATION DE DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET 2013:

Monsieur le Président indique que le vote du Budget Primitif 2013 interviendra au mois de mars 2013.

La nécessité existera cependant d'engager et de mandater dès janvier des dépenses d'investissement relatives à des programmes votés pour le budget 2012, ce qui ne peut être fait qu'après accord du Conseil Communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité que :

- Afin de permettre l'engagement et le mandatement de dépenses avant le vote du Budget Primitif, Monsieur le Président est autorisé à engager, liquider, mandater dès le premier janvier 2013 des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits prévus en 2012.

Pour copie conforme :
Le 27 Novembre 2012
Le Président